

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES
(Membre de l'UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS CITE)

HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-L.613-6 ;

Vu les pièces justificatives produites par Mme CORINNE SAGNE, née le 19 juin 1969 à TOULOUSE (031) en vue de son inscription pour le diplôme d'habilitation à diriger des recherches ;

Vu le procès-verbal du jury attestant que l'intéressée a présenté ses travaux le 17 octobre 2019 devant un jury présidé par CLAUDE LEGAY, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS et composé de SOPHIE GAUTRON, CHARGE DE RECHERCHE HDR, MARC LE MAIRE, PROFESSEUR EMERITE, THIERRY LEVADE, PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP., FLORENCE NIEDERGANG, DIRECTEUR DE RECHERCHE ;

Vu la délibération du jury ;

Le diplôme d'**HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES** en BIOCHIMIE, BIOLOGIE CELLULAIRE ET MOLECULAIRE est délivré par l'UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

à Mme **CORINNE SAGNE**

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 5 décembre 2019

Le titulaire



L'Administratrice Provisoire de l'Université Paris Descartes

N° PARV
/2019201900014

13646385

Maria PEREIRA DA COSTA

Le Recteur d'Académie,
Chargé des universités



Gilles PECOUT